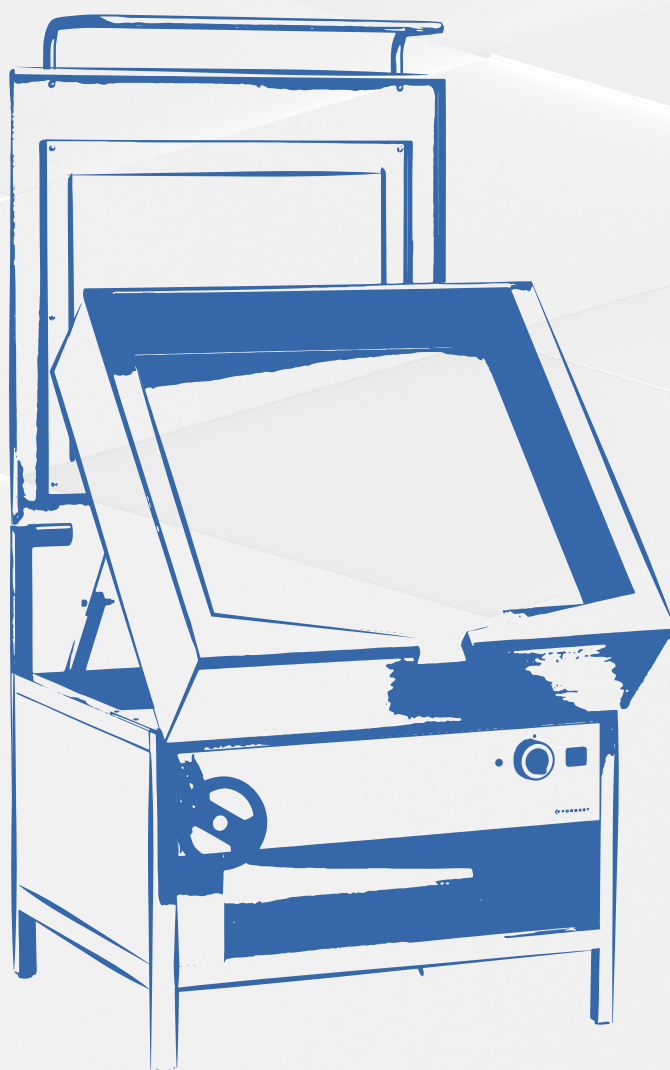




NOTICE D'UTILISATION



Poêle à gaz inclinable

FG09433

- TRADUCTION DE LA NOTICE ORIGINALE -

1. REMARQUES	3
2. DESTINATION	4
3. DESCRIPTION TECHNIQUE	4
4. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	4
5. EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE DU TRAVAIL	5
6. INSTRUCTIONS D'UTILISATION	5
7. Instructions d'entretien et de réparation	7
8. EMBALLAGE, CHARGEMENT ET TRANSPORT	8
9. REMARQUES FINALES	8
10. NOTICE POUR L'INSTALLATEUR	8
11. LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES	10
12. GESTION DES DÉCHETS ET ÉLIMINATION	11

NOTE :

La présente notice a été traduite à partir de la version originale anglaise au moyen de l'intelligence artificielle et de la traduction automatique.



MADAME, MONSIEUR,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi les utilisateurs de cette nouvelle poêle à gaz inclinable. Elle a été conçue afin d'assurer une fonctionnalité optimale tout en intégrant un design moderne, faisant de cette poêle un équipement de choix pour un établissement doté d'une installation à la pointe de la technologie.

Avant toute utilisation de la poêle, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance attentivement de ce manuel d'utilisation. Il contient en effet des recommandations et consignes essentielles pour assurer une utilisation correcte de l'appareil. Grâce à ces indications, vous bénéficierez pendant de nombreuses années d'un fonctionnement fiable et sans incident de cet équipement.

Nous vous souhaitons entière satisfaction et plaisir à l'usage de votre achat.

Forgast



1. ATTENTION !

1. Avant toute première mise en service de la poêle, il est essentiel de lire attentivement le mode d'emploi ainsi que les consignes de sécurité.
2. La poêle est fabriquée à partir de matériaux sans danger pour l'environnement.
3. Les matériaux constituant l'emballage peuvent être réutilisés comme matières premières secondaires.
4. La poêle usagée doit être portée à un état empêchant toute réutilisation. Ensuite, l'appareil doit être remis à des unités spécialisées chargées de la collecte et du traitement des déchets, ou à des centres de recyclage des matières premières.
5. L'appareil est adapté au type de gaz et à la pression indiqués sur la plaque signalétique.
6. Le raccordement de la poêle à la canalisation de gaz ou à une bouteille de gaz liquéfié, ainsi que son réglage, doivent impérativement être réalisés par un installateur d'appareils à gaz dûment qualifié, titulaire d'un certificat de compétence « E » portant sur l'exploitation des équipements et installations à gaz.
7. Installer l'appareil après une période d'acclimatation de 8 heures en intérieur.
8. Le fabricant ne saurait être tenu responsable des blessures ou des dommages causés par une installation incorrecte de l'appareil ou une utilisation inappropriée.
9. En cas de dysfonctionnement de l'appareil, procédez à l'arrêt immédiat de la poêle, coupez l'alimentation en gaz et contactez sans délai le centre de service . Il est formellement interdit d'utiliser une poêle endommagée.
10. Il est formellement interdit d'effectuer soi-même toute réparation, sous peine de perdre les droits à la garantie.
11. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer des modifications en vue de moderniser l'appareil et d'améliorer constamment la qualité, sans obligation de prévenir au préalable. Ces modifications ne présenteront cependant aucune difficulté pour les utilisateurs.

2. DESTINATION

La présente notice d'utilisation s'applique à la poêle à gaz inclinable destinée à la restauration, équipée d'un brûleur gaz haute puissance avec stabilisation de la flamme, répondant aux exigences des normes PN-EN 203-1:2022-05 et PN-EN 203-2-8:2006. Ces poêles sont destinées à un usage dans les établissements de restauration collective, restaurants, bars, etc., par des personnes formées. Elles sont destinées à la cuisson et la friture des plats à base de viande, de poisson, ainsi qu'à la préparation de sauces.

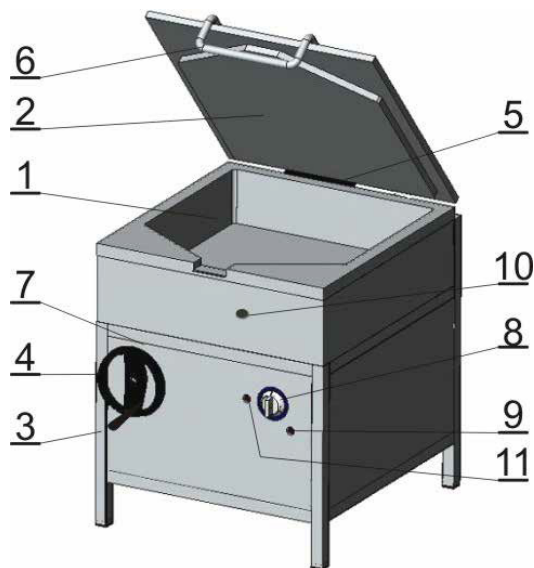
Les poêles sont conçues pour être alimentées par les combustibles gazeux suivants :

- Famille 2, groupe : 2E (20 mbar), 2H (20 mbar) – gaz naturel (G20)
- Famille 3, groupe : 3B/P (37 mbar) – gaz propane-butane (G30)

3. DESCRIPTION TECHNIQUE

Fig. 1 Vue générale de la poêle à gaz inclinable FG09433

1. Cuve inclinable
2. Couvercle
3. Pieds
4. Manivelle de levage de la cuve
5. Charnière du couvercle
6. Poignée du couvercle
7. Tableau de répartition
8. Bouton de réglage du robinet de gaz
9. Bouton d'allumage
10. Orifice d'observation de la flamme du pilote
11. Dispositif de sécurité – limiteur de température



La poêle à gaz FG09433 (fig. 1) est fabriquée en tôle inoxydable. La partie active de la poêle repose sur quatre pieds (pos. 3).

L'élément principal de la poêle à gaz est la cuve inclinable (pos. 1), réalisée en tôle inoxydable. Sous la cuve est fixé un brûleur à gaz avec stabilisation de la flamme, d'une puissance d'environ 7 kW. L'inclinaison de la cuve de la poêle est commandée manuellement par un mécanisme à levier entraîné par une vis trapézoïdale et contrôlé au moyen d'une manivelle (pos. 4). La cuve est fermée par un couvercle (pos. 2), fixé par une charnière (pos. 5) et une poignée de couvercle (pos. 6).

À l'avant de la poêle se trouve le tableau de commande (pos. 7), sur lequel sont situés le bouton de réglage (pos. 8) de la vanne à gaz avec thermorégulateur, le bouton d'allumage (pos. 9), ainsi que le bouton de sécurité du limiteur de température (pos. 11), pré-réglé en usine à 270 °C.

4. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Données techniques			
Largeur		700 mm	
Longueur		760 mm	
Hauteur		850 mm	
Masse		82 kg	
Surface de travail		0,26 m ²	
Puissance thermique du brûleur		7 kW	
Type de gaz	Gaz naturel 2E (G20) 2H (G20)	Pression nominale	20 mbar
		Diamètre de la buse	2,1 mm
	Gaz liquéfié 3B/P (G30)	Pression nominale	37 mbar
		Diamètre de la buse	1,3 mm

5. EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE DU TRAVAIL

Afin de ne pas endommager la poêle ni de prévenir tout accident lors de son utilisation, il est formellement interdit de :

- ouvrir le robinet d'arrêt (robinet à passage direct - installé avant la poêle) sur l'installation gaz sans avoir préalablement vérifié que le robinet de la poêle est fermé,
- ouvrir le robinet sans appuyer simultanément sur le bouton de l'allumage,
- éteindre la flamme en soufflant de l'air,
- autoriser la contamination ou l'inondation des brûleurs lorsque la poêle est inclinée,
- effectuer toute modification non autorisée de la poêle pour un type de gaz différent de celui indiqué dans la notice d'utilisation, ainsi que toute modification de la robinetterie à gaz de la poêle,
- frapper le bouton de réglage, le brûleur ou la vanne de commande,
- laisser la poêle avec le brûleur principal allumé sans surveillance,
- stocker à proximité de la poêle des matériaux inflammables,
- autoriser l'utilisation de la poêle par des personnes non familiarisées avec cette notice,
- utiliser la poêle dans un local dépourvu d'une ventilation efficace et dans des conditions entravant son maniement,
- Il est interdit d'utiliser une flamme nue, des appareils électriques ou mécaniques susceptibles de provoquer une étincelle dans la pièce lorsque l'odeur de gaz est détectée ; Dans ce cas, il convient de fermer immédiatement le robinet d'alimentation, d'aérer soigneusement la pièce et, si nécessaire, de contacter le service d'urgence gaz,
- Il est interdit de raccorder des conducteurs de mise à la terre à la canalisation de gaz,
- Toute modification ou réparation non autorisée de l'installation de gaz est formellement interdite.



ATTENTION !

En cas d'inflammation du gaz s'échappant d'une robinetterie défectueuse, il convient de fermer immédiatement le robinet d'arrêt.

En cas de dysfonctionnement sur l'installation d'alimentation, interrompez immédiatement le fonctionnement de la poêle, signalez l'anomalie constatée à votre supérieur hiérarchique et faites procéder à la réparation.



AVERTISSEMENT !

Une mauvaise manipulation de la poêle peut entraîner la libération de quantités importantes de gaz ou une combustion incorrecte, pouvant provoquer un incendie ou une intoxication. L'intoxication au gaz ou aux fumées contenant du monoxyde de carbone se manifeste par des bourdonnements d'oreilles, une sensation de fatigue, une accélération du rythme cardiaque, des vertiges, des vomissements et un affaiblissement général. Il convient d'administrer les premiers soins à la personne intoxiquée et de contacter immédiatement les services d'urgence.

Lors de l'administration des premiers secours, il convient de :

- sortir la personne malade à l'air libre,
- faciliter la respiration en desserrant les vêtements,
- faire inhaler des agents stimulants respiratoires,
- couvrir la personne malade avec une couverture et veiller à ce qu'elle ne s'endorme pas,
- surveiller en permanence la personne malade jusqu'à l'arrivée des secours médicaux,
- en cas de perte de conscience et d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle jusqu'à l'arrivée du médecin.

Il est essentiel de familiariser le personnel avec les règles fondamentales de sécurité relatives à l'utilisation des appareils à gaz et à l'organisation du poste de travail.

6. INSTRUCTIONS D'UTILISATION



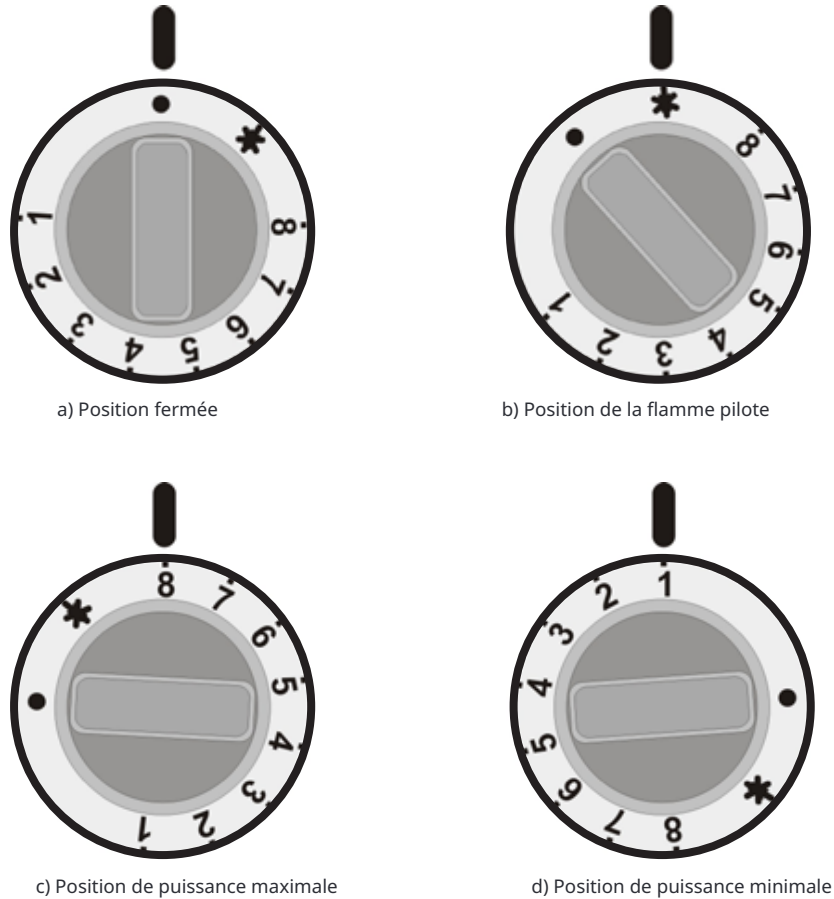
ATTENTION !

Avant de mettre la poêle en service, notamment lors de la première utilisation après installation ou après une longue période d'inactivité, il convient de rappeler que l'installation contient de l'air qui doit être expulsé par l'arrivée du gaz provenant de l'alimentation. Le brûleur d'allumage s'allumera lorsque le gaz aura rempli intégralement la robinetterie de la poêle.

Procédure de mise en marche de la poêle à gaz

Avant toute utilisation de la poêle, veuillez vérifier que la vanne de gaz de celle-ci est bien fermée. Le bouton de réglage doit être positionné comme indiqué sur la figure 2a. Avant de commencer à utiliser la poêle, versez une quantité appropriée de matière grasse dans la cuve.

Fig. 2 Bouton de la vanne de gaz



Allumage et extinction du brûleur de la poêle.

- Tournez le bouton de la vanne sur la position veilleuse (fig. 2b) et, tout en maintenant le bouton enfoncé, appuyez de manière répétée sur le bouton d'allumage référencé 9 sur la fig. 1, jusqu'à ce que l'étincelle enflamme la veilleuse. La veilleuse sera visible à travers l'orifice d'observation, position 10, figure 1, sur la façade avant de la poêle. Il convient de maintenir le bouton de réglage enfoncé encore quelques secondes, jusqu'à ce que les thermocouples chauffent et assurent le maintien de la flamme,
- dans cette position du bouton de réglage, seule la veilleuse restera allumée.
- Pour allumer le brûleur, il faut tourner le bouton de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; la position 8 correspond à la puissance maximale du brûleur (figure 2c), tandis que la position 1 correspond à la puissance minimale (figure 2d).
- Après la mise en marche du brûleur, il convient de préchauffer la poêle en utilisant une flamme maximale afin de réduire au minimum la durée du chauffage.
- Au terme d'environ 10 minutes de préchauffage, il convient de régler la température souhaitée pour la cuisson ou la friture des aliments. Le réglage précis de la température de fonctionnement est laissé à la discrétion de l'utilisateur, conformément à la technologie choisie pour la préparation des plats. Le tableau ci-dessous indique les températures atteintes selon les différentes positions du bouton de réglage du robinet.

Position du bouton	Température en °C
1	110
2	130
3	150
4	170
5	190
6	210
7	230
8	250

**ATTENTION !**

Le brûleur principal de la poêle ne peut être activé que lorsque la cuve de la poêle est abaissée – lorsqu'elle est inclinée, l'alimentation en gaz est coupée et le brûleur s'éteint. La poêle est équipée d'une protection contre la surchauffe, réglée en usine à 270 °C, couplée au bouton de sécurité (fig. n° 1, position 11). L'appui sur le bouton de sécurité coupe immédiatement l'alimentation en gaz, tant du brûleur principal que de la flamme pilote, de la même manière que lorsque la cuve est inclinée.

- Pour éteindre le brûleur principal, il convient de tourner le bouton de réglage jusqu'à la position de la veilleuse,
- pour éteindre complètement l'appareil, il faut tourner le bouton de réglage sur la position fermée (la veilleuse s'éteindra alors).

Pour vider la cuve de son contenu liquide, inclinez la cuve à l'aide de la manivelle : si la roue est tournée dans le sens des aiguilles d'une montre, la cuve est relevée ; si elle est tournée en sens inverse, la cuve est abaissée. Vous pouvez alors verser son contenu dans un récipient préalablement préparé.

**ATTENTION !**

Il est déconseillé d'utiliser la poêle comme appareil de friture en immersion (comme une friteuse). Lors des opérations de friture, le couvercle de la poêle ne doit pas recouvrir la cuve.

7. Instructions d'entretien et de réparation

La poêle doit être maintenue en parfait état de propreté. L'entretien quotidien de la poêle consiste à éliminer les salissures en lavant soigneusement la cuve. Il est formellement interdit de nettoyer l'appareil au moyen d'un jet d'eau sous pression. L'appareil doit être laissé refroidir avant toute opération de nettoyage.

Un nettoyage quotidien de l'appareil contribue à prolonger sa durée de vie. Toutes les pièces en acier doivent être lavées à l'eau et au détergent à l'aide d'un chiffon humide ; l'utilisation de produits abrasifs, corrosifs ou favorisant la corrosion est proscrite. Après le nettoyage de l'appareil, il est recommandé de le rincer à l'eau claire puis de l'essuyer soigneusement avec un chiffon propre et sec.

En plus des opérations courantes d'entretien de la poêle, il appartient à l'utilisateur d'effectuer périodiquement le contrôle et la maintenance des composants et ensembles de l'appareil.

À l'issue de la période de garantie, un contrôle technique de la poêle devra être effectué au moins une fois par an, ainsi qu'en cas de tout signe de dysfonctionnement, afin de procéder à la réparation des défauts constatés.

Ce contrôle doit être réalisé par un technicien de maintenance dûment formé et qualifié en réparation d'appareils à gaz.

Après inspection, la poêle doit satisfaire aux exigences de la norme PN-90/A-55529 « Appareils de chauffage à gaz pour établissements de restauration collective . Exigences générales et essais ».

Les parties de l'installation gaz ainsi que les ensembles de commande remplacés lors de l'inspection technique doivent être munis de certificats de sécurité « B » en cours de validité.

8. EMBALLAGE, CHARGEMENT ET TRANSPORT

Les poêles à gaz sont emballées conformément aux normes en vigueur. Il est formellement interdit de retourner la poêle, sous peine d'endommager l'armature gaz. Le chargement des poêles sur les moyens de transport, leur déchargement ainsi que leur transport doivent être réalisés à l'aide de chariots appropriés ou de dispositifs de levage.

Le transport doit être effectué par des moyens de transport couverts. Pendant le transport, la poêle doit être protégée contre le déplacement, le renversement, les chocs violents ainsi que tout autre dommage mécanique.

9. REMARQUES FINALES

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications de conception sans compromettre les conditions de fonctionnement, la sécurité ni la qualité du produit. Les conditions de garantie sont spécifiées dans la carte de garantie, qui constitue une partie intégrante de la présente notice d'utilisation.

10. NOTICE POUR L'INSTALLATEUR

Le raccordement de la poêle à l'installation gaz doit être réalisé par un technicien qualifié et habilité. La poêle à gaz est un appareil conçu conformément aux exigences de la norme PN-EN 203-1:2014 « Appareils à gaz pour la restauration collective ». Exigences de sécurité. La norme susmentionnée prescrit que l'appareil soit installé dans une pièce bien ventilée, de préférence sous des hottes aspirantes locales en bon état de fonctionnement.

La pièce dédiée à l'installation des appareils à gaz doit respecter les prescriptions du Règlement du Ministre de l'Infrastructure relatif aux conditions techniques que doivent satisfaire les bâtiments et leur implantation (Journal Officiel n°75 du 12 avril 2002, chapitre 7 – Installation de gaz combustible).

Conformément auxdites prescriptions, cette pièce doit répondre aux critères suivants :

1. La pièce prévue pour l'installation et l'utilisation de la poêle à gaz doit bénéficier d'un renouvellement continu de l'air, garantissant un apport suffisant d'air pour la combustion du gaz ainsi qu'une évacuation efficace des fumées. De plus, la poêle doit être installée sous un système d'extraction localisé, tel qu'une hotte aspirante.
2. Lors de l'utilisation d'une poêle fonctionnant au gaz liquéfié B/P, les locaux ne doivent en aucun cas être situés en dessous du niveau « zéro » (niveau du terrain), c'est-à-dire en sous-sol ou en cave. La température des locaux dans lesquels est entreposée la bouteille de gaz liquéfié ne doit pas excéder 35 °C.
3. La pièce dans laquelle la poêle à gaz est installée doit présenter une hauteur minimale de 2,2 mètres.
4. La poêle doit être installée à une distance minimum de 0,5 mètre des fenêtres, dans un emplacement permettant un accès facile, au moins par l'avant. Du côté du mur arrière de la poêle, il doit y avoir un mur incombustible, c'est-à-dire un mur doté d'une finition de surface ininflammable. La distance entre le côté de la poêle et un mur non protégé, c'est-à-dire un mur en bois ou composé d'autres matériaux facilement inflammables, ne doit pas être inférieure à 60 cm. En revanche, pour un mur protégé, c'est-à-dire un mur constitué de matériaux inflammables mais enduit de plâtre, carrelé ou protégé par un procédé équivalent, cette distance ne doit pas être inférieure à 30 cm.
5. L'utilisation simultanée, dans un même bâtiment, de gaz de pétrole liquéfié et de gaz de réseau est strictement interdite.
6. Il est strictement interdit de stocker et d'utiliser dans la pièce où la poêle à gaz alimentée en gaz liquéfié est installée plus de deux bouteilles de gaz d'une contenance de 11 kg chacune. Lors de l'utilisation de gaz liquéfié, il est recommandé d'installer l'ensemble des bouteilles à l'extérieur du bâtiment ou d'installer un réservoir de gaz liquéfié.
7. La poêle doit être raccordée de façon fixe aux conduites en acier de l'installation de gaz, ou bien à l'aide de conduites métalliques flexibles (le flexible utilisé doit être en acier inoxydable et conforme aux normes DIN 3383 et DIN 3384).
8. La poêle fonctionnant au gaz liquéfié doit être raccordée au détendeur de pression installé sur la bouteille au moyen d'un tuyau flexible dont la longueur ne doit pas dépasser 1,5 m, capable de résister à une pression minimale de 300 kPa, aux composants du gaz liquéfié, aux dommages mécaniques ainsi qu'à une température allant jusqu'à 60 °C. Le tuyau flexible doit satisfaire aux exigences des normes nationales applicables et être soumis à des contrôles périodiques, puis remplacé dès que nécessaire.
9. Avant de connecter la poêle à l'installation de gaz, il est impératif de vérifier sur la plaque signalétique et dans la carte de garantie à quel type de gaz la poêle est adaptée, et de s'assurer que ce gaz correspond bien à celui de l'installation concernée.
10. Placer la poêle sur un support solide et ininflammable en respectant les distances indiquées ci-dessus par rapport aux parois, puis la niveler à l'aide des pieds réglables.

Raccorder la poêle à l'installation de gaz conformément aux points 7 et 8. Contrôler l'étanchéité de la connexion à l'aide d'un spray détecteur de fuites.

11. Adaptation de la poêle à un autre type de gaz :

Pour adapter la poêle à l'utilisation d'un autre type de gaz, il est nécessaire de remplacer les buses des brûleurs principal et d'allumage (pilote).

Dimensions des buses correspondant à chaque type de gaz, conformément au tableau ci-dessous :

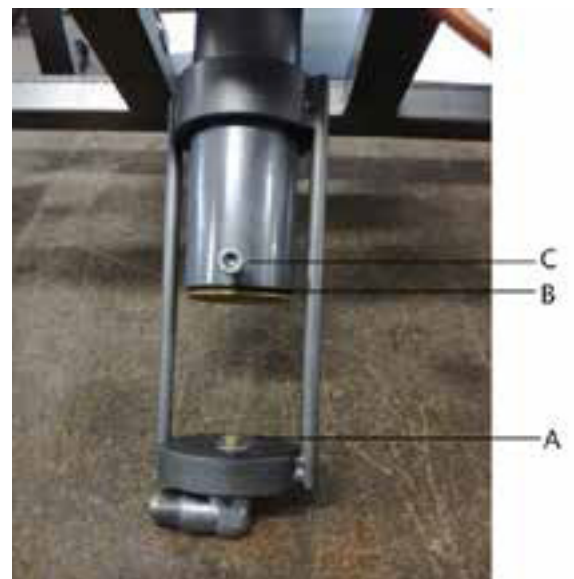
Type de gaz	Brûleur principal	Brûleur d'allumage
Gaz de ville 2E(G20), 2H(G20)	2,1 mm	0,36 mm
Gaz liquéfié 3B/P (G30)	1,3 mm	0,19 mm

12. Remplacement de la buse – figure 1.

À l'aide d'une clé plate à œil de taille « 7 », dévisser la buse « A », puis visser la buse correspondant au tableau ci-dessus.

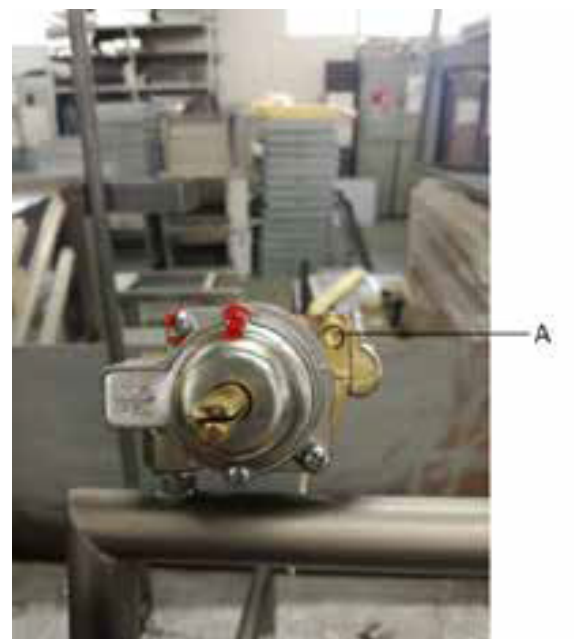
Réglage de la flamme du brûleur principal :

- Soulever la cuve de la poêle en utilisant la poignée située à l'avant de l'appareil, en effectuant un mouvement dans le sens des aiguilles d'une montre,
- appuyer sur le bouton de fin de course situé sous la cuve, à droite,
- allumer le brûleur,
- desserrez la vis de blocage « C »,
- en abaissant ou en relevant le volet d'air « B », observez la flamme du brûleur et réglez-la pour qu'elle soit vive et d'un bleu intense,
- une fois le réglage terminé, serrez la vis « C » à l'aide d'une clé Allen de taille « 4 »,
- abaissez la cuve en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre,
- vérifiez à nouveau la flamme correcte,



Réglage de la flamme économique :

- allumez le brûleur et laissez-le fonctionner un instant en position de flamme correcte, puis positionner le bouton de réglage en position de flamme économique,
- retirer le bouton de réglage en le tirant vers soi,
- la vis de réglage « A », visible sur la fig. 2, est située dans le coin supérieur gauche de la valve,
- ajuster la vis « A » à l'aide d'un tournevis plat vers la droite pour diminuer la flamme ou vers la gauche pour l'augmenter,
- la flamme économique du brûleur doit correspondre à 30 % de la flamme nominale,
- déplacer fermement le bouton de réglage de la position économique à la puissance maximale et vérifier que la flamme ne s'éteint pas



Remplacement de la buse du brûleur pilote :

Pour dévisser la buse « A » à l'aide d'une clé plate de taille « 10 », il convient d'abord de dévisser les écrous « C » et « B »,

a) la buse « A » adaptée à un autre type de gaz doit être choisie conformément au tableau ci-dessus, puis vissée dans l'ordre inverse, soit A-B-C.

b) le brûleur pilote ne fait pas l'objet d'un réglage.



ATTENTION !

Les opérations de remplacement des buses doivent impérativement être réalisées la vanne d'arrêt de l'installation de gaz fermée.

En cas de modification de l'appareil pour utiliser un type de gaz différent de celui prévu initialement, il est impératif d'en informer le Fabricant afin d'obtenir une nouvelle plaque signalétique précisant le nouveau réglage.

11. LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE

N°	DÉSIGNATION DE LA PIÈCE	TYPE OU N° DE CATALOGUE
POÊLE À GAZ INCLINABLE – FG09433		
1	Buse principale 2E (G20), 2H (G20) 3B/P (G30)	Ø 2,10 Ø 1,30
2	Buse de veilleuse 2E (G20), 2H (G20) 3B/P (G30)	Ø 0,36 – G00195 Ø 0,19 – G00196
3	Vanne avec thermostat PEL 25 ST	G00278
4	Veilleuse SIT mod. 0140	G00201
5	Thermocouple M9 x1 long. 85 cm	G00191
6	Allumeur ø 6 x 44	G00203
7	Allumeur piézo ø 22 / ø 2,4	G00205
8	Bouton de réglage ø 8 x 6,5	G00274
9	Impression sur le bouton de réglage	G00275

Les pièces mentionnées ci-dessus sont disponibles à l'achat auprès du fabricant de la poêle

Producent: EGAZ - Producent mebli i urządzeń gastronomicznych, ul. Limanowskiego 95k, 26-600 Radom, Polska.

Dystrybutor: MM Gastro, ul. Owsiana 58A, 40-780 Katowice, Polska

12. GESTION DES DÉCHETS ET ÉLIMINATION

En fin de cycle de vie du produit, il convient de ne pas jeter l'équipement dans un lieu pouvant présenter un risque pour l'environnement. Le stockage temporaire des déchets dangereux est autorisé en vue de leur élimination ultérieure. Il est impératif de respecter la réglementation relative à la protection de l'environnement en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil.

Il est nécessaire de confier l'appareil à des entreprises spécialisées pour sa collecte, son démontage et son élimination.

L'appareil doit être démonté en séparant les composants, lesquels doivent être regroupés selon leur nature chimique, en tenant compte du fait que certains peuvent être recyclés et réutilisés comme des déchets ménagers. Avant la mise au rebut, il convient de rendre l'appareil inutilisable en déconnectant son cordon d'alimentation.

Le matériau issu de l'élimination, s'il n'est pas réutilisé, doit être déposé dans un point de collecte ou une décharge conformément à la réglementation en vigueur.

La présence de tout symbole WEEE sur le produit indique qu'il ne doit pas être traité comme un déchet ménager. Il doit être éliminé de manière appropriée afin d'éviter tout impact négatif sur l'environnement et la santé humaine.

Pour obtenir de plus amples informations sur le recyclage de ce produit, veuillez contacter le fabricant, le service après-vente ou l'organisme local chargé de la gestion des déchets.

Les opérations de démontage de l'appareil doivent être confiées à un personnel qualifié.

En cas de remontage ultérieur de l'appareil, toutes les opérations doivent être menées avec un soin extrême afin de ne pas endommager ses composants.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de défauts ou de désagréments résultant d'une manipulation par un personnel non autorisé.



ÉLIMINATION

L'emballage et son matériau sont entièrement recyclables à 100 % et portent le symbole .



Lors de l'élimination, il est impératif de se conformer aux réglementations locales en vigueur. Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, morceaux de polystyrène, etc.) doivent être tenus hors de portée des enfants, car ils constituent un risque potentiel.

L'appareil a été fabriqué à partir de matériaux recyclables. Cet appareil est conforme à la Directive Européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). En assurant une mise au rebut appropriée de cet appareil, vous contribuez à prévenir d'éventuelles conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine.



Le symbole apposé sur l'appareil ou présent dans sa documentation indique que cet appareil ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers ordinaires. Veuillez le confier à un centre spécialisé dans la collecte et le recyclage des équipements électriques et électroniques. Lors de la mise au rebut de l'appareil, il est impératif de le rendre inutilisable (en empêchant toute mise en marche) en coupant le câble d'alimentation ainsi qu'en retirant la porte du compartiment et tout autre élément susceptible de présenter un danger.

Il convient d'éviter toute situation permettant de grimper sur l'appareil ou de s'y retrouver coincé. L'appareil doit être éliminé conformément aux réglementations locales relatives à la gestion des déchets, en le déposant dans un point de collecte spécialisé. Il est interdit de laisser l'appareil sans surveillance, car il pourrait présenter un danger pour les enfants.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

L'appareil a été fabriqué conformément aux exigences de sécurité définies par les directives européennes et leurs normes correspondantes. Après obtention de cette conformité, le fabricant atteste que ses produits respectent la législation européenne en vigueur et portent ainsi le marquage CE approprié, permettant leur commercialisation au sein des pays européens.

La déclaration de conformité, disponible sur demande de l'utilisateur, peut être consultée sous forme électronique ou imprimée au siège du fabricant.
Forgast - ul. Owsiana 58A, 40-780 Katowice, Pologne

